

Par e-mail

A : **TTM COMPETITION - Alexandre BEZAMAT**
De : FFSA - Agnès Delarue
Date : 28 février 2022 page(s) : 1

OBJET: LAMERA CUP - 2022

Niveau d'enregistrement : Circuit / National

Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter que le règlement ci-dessus référencé a été enregistré par nos services sous le numéro :

C66-2022 en date du 28/02/2022

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur l'exemplaire du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir par mail.

Il est soumis au respect du Code Sportif International de la FIA et des Prescriptions Générales de la FFSA et délivré sur la base du document joint :

- Règlement Particulier Sportif **LAMERA CUP - 2022.**
- Règlement Particulier Technique **LAMERA CUP - 2022.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Agnès DELARUE

Responsable Service Compétition – Pôle Sport



REGLEMENT SPORTIF – LAMERA CUP 2022

Article 1 : Concepteur / Promoteur / Organisation

Article 2 : Licence

Article 3 : Définitions

Article 4 : Engagement

Article 5 : Participation

Article 6 : Numéro de course

Article 7 : Marquage Obligatoire

Article 8 : Paddock et parc fermé

Article 9 : Déroulement de l'épreuve

- Briefing
- Essais privés
- Essais qualificatifs
- Grille de départ
- Ligne de conduite
- Réglementation Safety-Car
- Réglementation Code 60
- Route de course
- Equipages
- Arrêts au stand
- Changements de pilotes
- Départ de course
- Réparations
- Ravitaillements
- Equipement pilote
- Format de course

Article 10 : Attitude / Comportement

Article 11 : Vidéo

Article 12 : Attribution des points pour la saison **2022**

ARTICLE 1 - CONCEPTEUR / PROMOTEUR / ORGANISATION

TTM COMPETITION

24 rue de l'Eclipse
95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
Tél : 01.34.35 61.30 - Fax : 01 34 35 61 33
E-mail : info@lameracup.fr

La LAMERA CUP est organisée par TTM COMPÉTITION sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des circuits « asphalte » ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Niveau d'enregistrement demandé : Série Nationale PEA

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation n°



La **LAMERA CUP**, se déroulera selon le calendrier ci-après :

Circuit	Date	Nombre d'heures de course
MAGNY-COURS	2 – 3 AVRIL 2022	12
MISANO	30 AVRIL – 1 MAI 2022	11
NOGARO	4 – 5 JUIN 2022	10
CASTELLET	9 – 10 JUILLET 2022	12
PORTIMAO	10 – 11 SEPTEMBRE 2022	26
DIJON	21 – 22 OCTOBRE 2022	8

ARTICLE 2 - LICENCES

La Lamera Cup est ouverte à tout pilote :

- Titulaire d'une licence de pilote valide pour la saison **2022** (Nationale ou Internationale)
Ou
- Titulaire d'un titre de participation (uniquement pour les épreuves en France) accompagné d'un certificat médical de moins de 12 mois.

Ou d'une licence étrangère équivalente selon la réglementation en vigueur dans les pays respectifs.

(Voir guide licences **2022** disponible sur le site de www.ffsa.org)

ARTICLE 3 - DEFINITIONS

La LAMERA est un véhicule de course contrôlé par la FFSA. L'armature de sécurité est homologuée par la FFSA sous le numéro 496.

Constituée d'un châssis tubulaire, d'une boîte séquentielle, d'une motorisation FORD, chaque LAMERA est construite et définie par TTM COMPÉTITION.

Chaque LAMERA sera livrée ou louée par épreuve ou à l'année par TTM COMPÉTITION à ses agents, agréés par TTM COMPÉTITION, suivant certaines conditions établies par TTM COMPÉTITION. Chaque agent se verra attribuer un numéro d'agrément personnel.

ARTICLE 4 - ENGAGEMENT

Afin de pouvoir accéder à la LAMERA CUP, il est nécessaire de se dégager de ses frais d'engagements.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Engagement à la saison : Dans le cas d'un engagement à la saison, chaque participant devra s'acquitter des frais d'engagements de **27 000 €** HT comme suit :

50% au 15 février

50% au **1 juin**

Engagement à la course : Dans le cas d'un engagement à la course, chaque participant devra s'acquitter des frais d'engagement au moins 3 semaines avant le début de chaque course.

Dans le cas contraire, TTM COMPÉTITION pourra refuser la participation.

- TTM compétition se réserve le droit de refuser toute participation.
- Les frais de participation restent à la charge du concurrent même si le participant ne prend pas le départ.
- Il ne sera effectué aucun remboursement ni partiel ni total aux participants exclus de la course par le Collège des commissaires sportifs.
- Les frais de participation ne seront remboursés qu'en cas de refus de l'organisateur de participer ou en cas d'annulation d'une course qui ne serait pas compensée par une autre.

ARTICLE 5 - PARTICIPATION

Pour pouvoir participer aux épreuves de la LAMERA CUP, chaque pilote devra faire partie d'un team géré par l'un de nos agents agréés.

Des vérifications préliminaires auront lieu avant chaque meeting. Toutes les voitures engagées devront se rendre au local technique et votre convocation sera transmise par la Direction de course.

ARTICLE 6 - NUMERO DE COURSE

Les numéros de course sont obligatoires sur chaque LAMERA à deux endroits :

- 1 numéro sur chaque porte :
 - Hauteur du chiffre : 22cm – Police « PROTOTYPE »
 - Largeur du trait : 3cm
 - Espacement entre deux chiffres : 4cm
 - Position : sur chaque porte
 - Couleur : chiffre noir sur fond blanc obligatoire (H 26cm x L 31cm)
- 1 numéro sur le pare-brise
 - Hauteur du chiffre : 15cm – Police prototype
 - Largeur du trait : 2cm
 - Espacement entre deux chiffres : 2cm
 - Position : situé dans l'angle supérieur du pare-brise (côté droit)
 - Couleur : blanc
- Les numéros doivent être lumineux pour les épreuves de nuit (Même taille et police identique)
- Les numéros de course doivent être présents lors du contrôle technique et doivent figurer durant toute l'épreuve.
- Lors des vérifications techniques, l'organisation sera en mesure de vous vendre les numéros de course lumineux en cas de besoin.
- Pour la saison **2022**, les numéros de course reprendront les numéros de châssis sauf acceptation du promoteur.

ARTICLE 7 - MARQUAGE OBLIGATOIRE

Les équipes peuvent apposer les publicités qu'elles souhaitent à condition qu'elles soient en accord avec les règlements internationaux en vigueur. (Exemple : pas de publicité pour de l'alcool ou encore de cigarettes)

Les emplacements suivants sont réservés aux partenaires de la discipline et obligatoires :

Ceux-ci sont :

- « TRIANGLE INTERIM » : marquage pare-brise (L 120 cm x H 20 cm)
- ~~« SHILTON »~~ « **CONTINENTAL** » : marquage sur le pare choc avant sous les phares (**L 36 cm x H 7 cm**)
- « ANGE BARDE » : marquage sur le pare choc (L 23 cm x H 11 cm) sous le marquage « SHILTON »
- « LAMERA CUP **2022** » : marquage haut de pare choc avant (L 26 cm x L 9 cm)
- « FORD » : marquage bas de caisse de la voiture : (L 23.3 cm x H 9 cm) premier depuis la roue avant
- « COM & PROTECT » : marquage bas de caisse de la voiture (L 110 x H 240 mm) deuxième depuis la roue avant

- « SCANIA » : marquage bas de caisse (L 40cm x H 10 cm) troisième depuis la roue avant
- « **CONTINENTAL** » : marquage pare choc arrière (L 36 cm x H 7 cm)
- « LAMERA CUP **2022** » : marquage pare choc arrière (L 37 cm x H 7 cm)
- « **SHILTON** » « **COM & PROTECT** » : marquage sur la dérive (L 52cm x H 14 cm)
- « GROUPE JM » : marquage sur l'aile (L 158 cm x H 18 cm)

Dans le cadre du respect du marquage obligatoire, les stickers devront être apposés aux endroits prévus tels qu'ils seront livrés sans modification de fond, de format ou de couleur.

- Tout véhicule ne portant pas la publicité officielle se verra refuser l'accès à la piste.
- En cas d'absence d'une publicité, lors des essais, la voiture prendra part à l'épreuve en fond de grille et à condition que les partenaires soient présents sur le véhicule au moment de la mise en grille.
- Aucune publicité allant à l'encontre ou étant en opposition avec l'un des sponsors officiels de la LAMERA CUP ne sera autorisée sur les voitures, combinaisons, casques, gants...

Lors des vérifications techniques, l'organisateur sera en mesure de fournir les marquages obligatoires des sponsors officiels en cas de besoin.

ARTICLE 8 - PADDOCK ET PARC FERME

Les vérifications techniques devront avoir lieu le jour précédent les essais de 17h à 20h **selon les horaires fournis par la Direction de course** sous peine d'une sanction, prise par le Collège des Commissaires Sportifs.

A l'issue des essais qualificatifs ou de la course, une ou plusieurs LAMERA pourront être contrôlées (hauteur, poids, plomb etc...).

Le commissaire technique et la direction de course choisiront les véhicules à vérifier.

Le tirage au sort des boîtiers pourra avoir lieu en début de meeting par le commissaire technique et l'organisateur.

Durant un contrôle, si un des éléments plombés ne comporte plus ses plombs, le commissaire technique fera un rapport au collège des commissaires sportifs qui pourra exclure immédiatement du meeting la LAMERA concernée.

Dans tous les cas, l'élément déplombé sera démonté et remis à TTM COMPÉTITION pour vérification et plombage.

Cette intervention restera financièrement à la charge du team.

Absence en parc fermé :

Les sanctions suivantes seront appliquées en cas d'infraction au règlement :

Essais qualificatifs

Stop and go au départ de la course suivante

Durée Stop and go = meilleur temps réalisé lors des essais qualificatifs

Course en deux parties

A l'issue de la première partie, la course sera neutralisée et les Lamera seront mises en parc fermé dans la voie des stands ou sur la grille de départ. Aucun ravitaillement autorisé pendant le parc fermé.

Entre les deux parties

Deux tours de pénalité application *Directeur de course*
Pénalité appliquée par le chronométrage avant le départ de la deuxième partie.

Absence fin de la course : décision du collège des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Course en une seule partie : fin de course

Décision du collège des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

ARTICLE 9 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- **Briefing**

E- briefing avant le meeting : Rappel des règles

Briefing général : Informations spécifiques sur le circuit, si impossible note écrite transmise aux pilotes lors des vérifications administratives.

Un briefing général sera organisé par le Directeur de course. Lors de ce briefing tous les pilotes devront pointer leur bracelet ou **autre élément d'identification** afin de valider leur présence. En cas de non-présence, le pilote ne sera pas autorisé à prendre le départ sans avoir été entendu par la Direction de course.

Briefing gentlemen

Un briefing débutant sera mis en place par l'Organisateur. Tous les débutants devront obligatoirement y assister sous peine de ne pouvoir participer à l'épreuve.

- **Essais privés**

Chaque course de LAMERA sera précédée d'une séance d'essais privés d'une durée de 2 heures minimum suivie des essais qualificatifs.

Chaque pilote sera identifié à la sortie des stands par **son bracelet la puce placée sur son casque** attribuée par les organisateurs le jour du meeting. Seuls la Direction de course ou le collège des commissaires sportifs pourront accorder une dérogation suite à une absence aux essais privés.

Tous les pilotes doivent participer aux essais privés et à la course munis de leur bracelet. Sans bracelet, aucun départ ne sera possible. (Bracelet fourni par le bureau lors des vérifications administratives)

La durée des essais privés et de la course pourra être réajustée par la Direction de Course à tout moment en fonction des circonstances.

- **Essais qualificatifs**

Dans le cas d'1 course par Meeting

- Une première **séance série** d'une durée de **17 9** minutes pour le Pilote 1
- Une seconde **séance série** d'une durée de **17 9** minutes pour le Pilote 2
- **Une troisième séance- série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3**

A l'issue de ces **deux trois séries** séances, un classement basé sur le cumul des temps réalisés par les **deux trois** pilotes est établi. Les 15 premiers de ce classement participeront à une "super pôle", d'une durée de **10 20 à 25** minutes. Le classement de cette "super pôle" déterminera les 15 premières places de la grille de départ. Les places suivantes seront attribuées en fonction du classement cumulé des temps réalisés par les **deux trois** pilotes.

Les détails de la super pôle seront transmis par la Direction de course.

Dans le cas de 2 courses par Meeting

Les essais qualificatifs se dérouleront en deux parties, de la manière suivante :

- Une première partie qui déterminera la grille de départ de la course 1 :
 - Une première **séance série** d'une durée de **17 9** minutes pour le Pilote 1
 - Une seconde **séance série** d'une durée de **17 9** minutes pour le Pilote 2
 - **Une troisième séance- série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3**

A l'issue de ces **trois séries deux-séances**, un classement basé sur le cumul des temps réalisés par les **deux trois** pilotes est établi et permettra de constituer la grille de départ de la course 1.

- Une seconde partie qui déterminera la grille de départ de la course 2 :
 - Une première **série séance** d'une durée de **17 9** minutes pour le Pilote 1
 - Une seconde **série séance** d'une durée de **17 9** minutes pour le Pilote 2
 - **Une troisième série séance d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3**

A l'issue de ces **trois séries deux-séances**, un classement basé sur le cumul des temps réalisés par les **deux trois** pilotes est établi et permettra de constituer la grille de départ de la course 2.

Pole position :

Des points seront attribués au meilleur temps réalisé dans chacune des catégories

- Elite
- Pro Am
- Gentleman

Un pilote réalisant 3 pôles positions pourra continuer à participer aux qualifications. Et en cas de pôle, il partira en pôle position. Pour autant, les points seront accordés au second ou au premier équipage respectant la règle des trois pôles. Pour autant, il ne marquera pas de point mais les neutralise totalement. Ce qui veut dire que la voiture se trouvant derrière lui ne marquera pas non plus les point de la pôle.

- **Grille de départ**

Procédure de mise en grille :

30 minutes avant le départ de la course, les voitures doivent être mises en épi sur la voie des stands.

A **H-25 minutes** le feu vert est mis à la sortie des stands. Durant 10 minutes, les concurrents ont la possibilité d'effectuer des tours d'installation en repassant obligatoirement par la voie des stands.

Le concurrent effectuant les tours de reconnaissance devra prendre le départ de la course.

A **H-15 minutes**, le feu rouge est mis à la sortie des stands, les concurrents ne sont plus autorisés à rejoindre la grille de départ. Si un concurrent est bloqué sur la voie des stands, il partira des stands derrière le peloton après le départ de la course.

L'organisateur, en accord avec la Direction de course, se réserve le droit de modifier ces délais en fonction des circonstances.

- **Ligne de conduite**

La LAMERA CUP ayant pour but de faire rouler des pilotes de tout niveau, une attention toute particulière sera portée au respect des pilotes « gentlemen drivers » (identifiés à l'arrière de la LAMERA par un sticker Orange « GENT »)

Aussi, un pilote qui provoquerait un accrochage nécessitant une intervention au stand suite à un comportement dangereux pourra être sanctionné d'un stop and go de 2 tours et, éventuellement, de 50 points de pénalité.

Dans le cas d'un accrochage, si la voiture est obligée de s'arrêter ou en cas de récurrence, une sanction pourra être appliquée par le directeur de course.

La voiture accrochée repart immédiatement : Stop & go 10 à 30 secondes

La voiture accrochée ne repart pas immédiatement : Stop & go 30 secondes et immobilisée plus de 5 minutes : stop & go de 5 minutes

Tout pilote ne respectant pas les drapeaux de signalisation et qui mettrait ainsi en danger les commissaires de piste et les équipes de premiers secours fera objet d'un rapport auprès du Directeur de Course et pourra aller jusqu'à la disqualification de la course pour l'ensemble de l'équipage.

Une voiture ayant portée réclamation et ne pouvant pas fournir sa vidéo, se verra imputée de 20 points de pénalités au championnat.

Doublage des pénalités : La contestation d'une pénalité de la part d'un pilote ou Team Manager s'avérant fautive, engendra le doublage de la sanction initiale. Seul la Direction de course est en mesure de le juger.

Non-respect de la bande blanche en **entrée et** sortie de stand : Stop & go de 30 secondes

- **Réglementation Safety-Car**

La réglementation standard FFSA s'applique.

- Durant l'opération Safety Car, les concurrents ont l'obligation de rattraper le véhicule qui les précède.
- A la fin de l'opération Safety Car, les postes de commissaires retireront les panneaux SC ainsi que les drapeaux jaunes et les drapeaux verts seront déployés. La course sera ainsi relancée et les concurrents seront de nouveau autorisés à dépasser dès présentation des drapeaux et feux verts.

Pénalités :

Les concurrents qui ne rattrapent pas la voiture qui les précède seront sanctionnés de la façon suivante :

- Première infraction : un stop and go d'une durée du meilleur tour effectué par le pôle-man
- Deuxième infraction : un stop and go d'une durée de 2 fois le meilleur tour effectué par le pôle-man
- Et ainsi de suite...

La même infraction pourra être appliquée à une autre voiture qui en tirerait avantage.

● **Réglementation Code 60**

La procédure sera détaillée durant le briefing.

Lorsque la procédure "Code 60" sera activée, tous les postes de commissaires présenteront un drapeau agité, ou un panneau réfléchissant de 80*60cm pour les épreuves de nuit, spécifique.

Message sur les écrans de chronométrage : « Code 60 dans 15 secondes »

Dans le même temps, les commissaires présenteront les drapeaux « Code 60 » aux différents postes, le long de la piste.

Les concurrents ont 15 secondes pour se mettre à 60km/h

Message « Code 60 » affiché sur les écrans : début immédiat du contrôle par le chronométrage.

Tous les concurrents devront alors maintenir leur vitesse à 60 km/h, sur la piste ainsi que dans les stands, et respecter les temps de passage déterminés pour les différents secteurs. Ces temps de passage sont spécifiques à chaque circuit et seront précisés, pour chaque épreuve, par une note de la Direction de Course.

La zone où est positionné l'incident sera signalée par les commissaires de piste par l'intermédiaire d'un drapeau jaune. Il est interdit de dépasser dans cette zone.

En dehors de cette zone, les dépassements entre concurrents sont autorisés, en respectant le temps minimum transmis par le directeur de course lors du briefing.

1ère infraction : Stop & go 10 secondes

2ème infraction : Stop & go 20 secondes

3ème infraction : stop & go 30 secondes

Sauf si place rendue immédiatement

Pour signaler la fin de la procédure "Code 60", un drapeau vert sera agité à chaque poste de commissaires. Les concurrents pourront, à cette occasion, reprendre leur vitesse de course.

En cas de non respect de ces prescriptions, les pénalités suivantes seront appliquées :

Sur la piste : stop and go égal au double du temps gagné

Dans les stands : drive-through

Les pénalités ne pourront être effectuées durant le code 60 sauf si le concurrent a passé la boucle Pit in avant l'annonce « Code 60 dans 15 secondes ».

Si trop de pénalités, avec impossibilité de toutes les gérer durant la course, celles-ci seront appliquées en fin de course. Dans ce cas, la pénalité correspondra à la durée de l'infraction (multiplié par 2) constatée sous code 60, majoré de 20 secondes. Si cette pénalité est supérieure au temps au tour du concurrent, celle-ci sera exprimée en « tours — temps », sur la base du temps au tour réalisé par le pôle man, durant les essais qualificatifs.

- Route de course :

Essais :

Annulation du temps du tour de l'infraction

Course :

Première infraction : avertissement écran
Deuxième infraction : avertissement drapeau
Troisième infraction : drive through
Quatrième infraction : stop and go 5 secondes
Cinquième infraction : stop and go 10 secondes
Sixième infraction : stop and go 20 secondes
Septième infraction : stop and go 30 secondes
Huitième infraction : stop and go 60 secondes
Ensuite collège des commissaires sportifs

Si record du tour : annulation du temps du tour en plus de la pénalité

- Équipages

Pour les épreuves allant jusque 16 heures, un équipage pourra enregistrer 3 pilotes minimum et 6 pilotes maximum.

Pour les épreuves allant au-delà de 16 heures, les équipes pourront engager 3 pilotes au minimum et 8 pilotes au maximum.

Les pilotes possédant un bracelet remis le jour même par les organisateurs et ayant pointés et assistés au Briefing seront autorisés à prendre part aux essais privés, essais qualificatifs et à la course.

Pour une course de 24h ou plus, une voiture pro am de 6 pilotes pourra être composé de 2 pros maximum dans un même équipage.

Chaque pilote sera engagé sur une LAMERA et ne pourra prendre place au volant d'une autre LAMERA, sauf acceptation au préalable du promoteur, du directeur de course ainsi que du Collège des commissaires sportifs.

En cas de non-respect de cette clause le Collège des commissaires sportifs après rapport du Directeur de Course se réserve le droit d'appliquer une sanction.

Désormais, chaque Team doit bien déclarer pour sa voiture s'il roule avec 0, 1 ou 2 jokers en fonction de son équipage pour la saison. Les différents cas de figures seront détaillés à la fin du règlement dans la catégorisation des pilotes.

- Arrêts au stand

Course de 24h ou plus

Pour une course de 24H ou plus, possibilité de faire des doubles relais. Le temps de conduite sans changement de pilote ne pourra excéder 2h30.

Autres courses

Pour les autres courses, un arrêt au stand est obligatoire dans le cadre d'une fenêtre d'une durée de quinze minutes selon le programme transmis par l'organisateur.

Les fenêtres et ravitaillements seront identifiés par des messages sur les écrans et par le speaker.

Les doubles relais sont interdits. En cas de non-respect de cette consigne le pilote et l'équipage se verront attribuer une pénalité : Stop & go de 2 minutes

● Changements de pilotes :

Changement de pilotes obligatoire durant les fenêtres

- Fenêtres ouverture : durée 15 minutes
- Interdit en dehors : Stop and go de cinq secondes par minute entamée.
- Pas de stop moteur : changement de pilote
- Stop moteur obligatoire : si ouverture capot pour rajout d'huile
- Changement de pneumatiques : obligatoire à l'intérieur des boxes

Dans le cas contraire, pénalités stop&go : une minute

Une équipe ayant réalisée plus de 15 minutes d'intervention sur sa Lamera en dehors de la fenêtre sera dispensée de l'arrêt dans les stands lors de la prochaine ouverture de fenêtre si celle-ci s'ouvre au plus tard 6 minutes après votre reprise de course.

Devant les stands (par voiture) :

- 3 personnes maximum pourront toucher/ intervenir sur la voiture

Toute personne présente dans la pitlane doit porter des chaussures fermées. Les commissaires et organisateurs se réservent le droit d'exclure les personnes ne respectant pas cette obligation.

De la même manière, les personnes mineures ou enfants/bébés ne doivent pas se trouver sur cette zone de travail. La pitlane est une zone réservée aux pilotes, staffs, mécaniciens, commissaires. Les accompagnateurs doivent rester à l'intérieur des boxes pour des raisons de sécurité.

Arrêts obligatoires :

▪ Epreuve de	3 heures	4 arrêts
▪ Epreuve de	4 heures	5 arrêts
▪ Epreuve de	5 heures	7 arrêts
▪ Epreuve de	6 heures	8 arrêts
▪ Epreuve de	7 heures	10 arrêts
▪ Epreuve de	8 heures	11 arrêts
▪ Epreuve de	9 heures	13 arrêts
▪ Epreuve de	10 heures	14 arrêts
▪ Epreuve de	11 heures	16 arrêts
▪ Epreuve de	12 heures	17 arrêts
▪ Epreuve de	13 heures	19 arrêts
▪ Epreuve de	14 heures	20 arrêts
▪ Epreuve de	15 heures	22 arrêts

Une voiture n'ayant pas respecté le nombre d'arrêts au stand se verra appliquer une pénalité de 3 tours par arrêt manquant.

Les pénalités seront appliquées après la fin de la course.

Dans le cadre d'une course avec fenêtres, il ne pourra pas y avoir plus d'un relais d'écart entre les pilotes de la même auto.

Temps de conduite pour course sans fenêtres :

Heures	Minutes	Equipe de 3 pilotes Temps de conduite		Equipe de 4 pilotes Temps de conduite		Equipe de 5 pilotes Temps de conduite		Equipe de 6 pilotes Temps de conduite		Equipe de 7 pilotes Temps de conduite		Equipe de 8 pilotes Temps de conduite	
		Mini par pilote	Maxi par pilote										
30 h+1t	1800 mn	180 mn	720 mn	180 mn	585 mn	180 mn	505 mn	180 mn	450 mn	180 mn	412 mn	180 mn	383 mn
24h	1440 mn	144 mn	576 mn	144 mn	468 mn	144 mn	404 mn	144 mn	360 mn	144 mn	330 mn	144 mn	306 mn
15h	900 mn	90 mn	360 mn	90 mn	293 mn	90 mn	253 mn	90 mn	225 mn	90 mn	206 mn	90 mn	191 mn
12h	720 mn	72 mn	288 mn	72 mn	234 mn	72 mn	202 mn	72 mn	180 mn	72 mn	165 mn	72 mn	153 mn

Application du règlement par la Direction de course : une minute pour chaque minute de conduite au-delà du temps autorisé.

Dans le cadre d'une course de 24H ou plus, les temps par pilote (indiqués ci-dessous) devront être respectés.

Au bout de la 15ème heure, le classement sera également basé sur le respect du temps de course minimum par pilote.

● **Départ de course**

- En cas de départ retardé, celui-ci pourra être donné après plusieurs tours de formation qui se feront derrière le Leading Car ou le safety-car.
- Départ sous leading-car : FFSA règlement Standard circuits Asphalte art 7.3.2.1.
- Départ sous safety-car : FFSA règlement Standard circuits Asphalte art 7.3.3.2.
- Un véhicule ayant un souci durant le tour de formation prendra le départ au passage de la ligne de départ
-
- En cas d'averses importantes, la Direction de Course réalisera quelques tours de formation avant de lâcher la tête de course. Cependant la Direction peut aussi décider de lancer le départ sous Safety car. Le décompte du temps commencera dès que le Safety Car part de la grille.
- De ce fait, à tout moment, la Direction de Course peut décider de réajuster la durée des courses.
- En cas de conditions jugées trop dangereuses, la Direction de course pourra envisager l'interruption ou l'annulation de cette dernière en accord avec le collège des commissaires sportifs.
- L'arrivée est définie par la présentation du drapeau à damier. Les LAMERA ne passant pas la ligne d'arrivée seront classées après les concurrents ayant eux franchi la ligne d'arrivée.
- La ligne d'arrivée est située sur la piste, le passage de la ligne d'arrivée par la voie des stands n'est pas autorisé. FFSA règlement standard circuits asphalte art 7.3.5
- A la fin de l'épreuve, chaque véhicule doit accéder au parc fermé avant de passer par son stand. Le non-respect de cette clause entraînera une sanction appliquée par le collège des commissaires sportifs.

- Les véhicules qui seront maintenus au parc fermé pour être contrôlés bénéficieront du même temps d'intervention que les autres. **Toutes les voitures seront maintenues en parc fermé jusqu'à la fin des vérifications techniques**

- **Réparations**

Accès box : arrêt du moteur dès l'arrêt de la voiture devant le box, accès au box uniquement en marche arrière à la poussette.

Mise en route du moteur : interdit à l'intérieur du box.

- Aucune intervention ne doit être réalisée sur la voie des stands en dehors du ravitaillement d'huile, du nettoyage pare-brise et de la pression des pneus.
- Un maximum de 3 personnes est autorisé à intervenir et installer le pilote lors des arrêts dans les stands. Pénalité : stop & go de 3 minutes
- Toute voiture qui perd un élément de carrosserie or rétroviseur doit retourner dans son box pour le remettre.
- Toutes voitures accidentées nécessitant des réparations conséquentes, devront être vues avant la reprise de la course par le Commissaire Technique.

Lorsque le Directeur de course demande à une voiture de changer une pièce, celle-ci dispose de 3 tours pour se rendre dans son box afin d'effectuer les réparations. Dans le cas où elle ne rentrerait pas dans son box au bout des 3 tours après l'annonce, elle se verra sanctionnée d'un stop and go équivalent à 5 tours.

- **Ravitaillements**

Obligatoire pendant les fenêtres sauf pour la course de 24 h ou plus.

Vitesse dans les stands avant ou après ravitaillement contrôlé par le limiteur (60 km/h) maximum.

La procédure doit être conforme à l'article 7.5 du règlement standard des circuits asphaltés.

Le ravitaillement d'huile pourra se faire sur la voie des stands.

La vitesse dans la « zone d'essence » est limitée à 30 km/h maximum.

Pas de stop moteur durant le ravitaillement.

Nombre de personnes et fonction de chacun durant le ravitaillement : par pompe

Un pompiste de chaque équipe : tenue réglementaire

Un membre de l'équipe TTM : tenue réglementaire et un extincteur

Tenue réglementaire : combinaison ignifugée, cagoule ignifugée, gants ignifugés, lunettes et chaussures

Un membre de l'équipe TTM : chargé de collecter les quantités de carburant distribuées et de transmettre les anomalies à la direction de course

Pour des raisons de sécurité, les téléphones et radios sont interdit à l'intérieur de l'aire de ravitaillement. Il n'y a que les radios homologuées (exemple : type Atex) qui peuvent être utilisées et pour cela, le Team manager doit déclarer sa radio auprès de la Direction de Course en début de meeting sous peine de pénalité.

Les pompes à essence seront ouvertes quand le feu vert sera allumé sortie des stands interdit pendant la mise en grille sauf accord de la Direction de course.

Les pompes à essence resteront ouvertes une heure après l'ouverture du parc fermé (essais qualificatifs et course)

● **Code 60**

Code 60 sur la piste : un panneau Code 60 sera présenté à l'entrée de l'aire de ravitaillement

Quantité de carburant autorisé :

ENTREE RAVITAILLEMENT	QUANTITE AUTORISEE
Pas de panneau	Illimitée
Panneau Code 60 ou SC	40,00 LITRES Maximum

PENALITES :

~~Dépassement de la quantité de carburant autorisé sous code 60 :~~

~~Stop and go de 10 secondes par litre supplémentaire (tout litre commencé est pénalisé)~~

~~Les pénalités ne pourront être effectuées durant le code 60 sauf si le concurrent a passé la boucle Pit in avant le début du code 60~~

Les concurrents doivent être sanglés avec filet attaché et porte fermée dès qu'ils partent de leur box.
Sinon, Pénalités stop&go : une minute

Une voiture dont la goupille d'extincteur ne serait pas retirée se verra déclassée en dernière ligne. Dans le cas où cela serait constaté en fin de course, la décision sera prise par le Collège des commissaires sportifs.

● **Equipement pilote**

Tout pilote devra être équipé d'une tenue homologuée FIA (Casque, gants, combinaison, système Hans, chaussures, chaussettes et sous-vêtements : manches longues et pantalon).

Cet équipement doit être porté chaque fois que le véhicule sera en piste.

Chaque pilote sera identifié à la sortie des stands par un système de reconnaissance attribué par le service de chronométrage.

Cet équipement devra être impérativement restitué auprès du service de chronométrage, en cas d'abandon et dès la fin de la course.

Tout échange de casque ou de bracelet entre pilotes pourra entraîner la disqualification de l'équipage.

Des contrôles aléatoires pourront être effectués.

Pour les différentes séances d'essais qualificatifs ainsi que les courses, le team manager s'assurera que le nom du pilote affiché sur les écrans de chronométrage est bien celui du pilote conduisant la voiture. Si le nom affiché n'est

pas conforme, ou qu'aucun nom n'est affiché, il est de la responsabilité du team manager d'apporter, sans délais, les corrections nécessaires auprès de la Direction de course et du chronométrage.

Lors de la remise des prix, les pilotes récompensés devront obligatoirement porter leur combinaison pour monter sur le podium.

Il est autorisé d'utiliser les casques équipés de micro suivant l'Art. FIA (Annexe L Chapitre 1.4 et 1.5 ci-joints).

Tout passager devra obligatoirement porter un Hans, un casque et une combinaison ignifugée.

● **Format de course**

TTM Compétition choisira parmi ces 2 formats de course :

- 1 course par meeting = 1 seul classement
- 2 courses par meeting = 2 classements

ARTICLE 10 – ATTITUDE / COMPORTEMENT

Toute attitude désobligeante, vulgaire ou menaçante envers un officiel fera l'objet d'une sanction par le Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 11 – VIDEO

Toutes les LAMERA devront être équipées d'une caméra type go pro afin de pouvoir visionner les images en cas d'incidents. Pas de caméra ou absence de carte SD : non-conformité technique

Ces images pourront également être utilisées à des fins commerciales.

ARTICLE 12 – ATTRIBUTION DES POINTS POUR LA SAISON 2022

- Pole position : 15 points bonus attribués au meilleur temps de chaque catégorie.
- Course **Portimao** : un classement sera effectué après 15 H de course : attribution de 40% des points.
- Comme déjà indiqué, un véhicule, pour marquer des points, doit avoir franchi la ligne d'arrivée.

● **Classement LAMERA CUP à l'issue d'une course**

1 -	100 points	14	-	45 pts	27	-	19 pts
2 -	90 pts	15	-	43 pts	28	-	17 pts
3 -	85 pts	16	-	41 pts	29	-	15 pts
4 -	80 pts	17	-	39 pts	30	-	13 pts
5 -	75 pts	18	-	37 pts	31	-	11 pts
6 -	70 pts	19	-	35 pts	32	-	9 pts
7 -	65 pts	20	-	33 pts	33	-	7 pts
8 -	60 pts	21	-	31 pts	34	-	5 pts
9 -	55 pts	22	-	29 pts	35	-	3 pts
10 -	53 pts	23	-	27 pts	36	-	1 pts
11 -	51 pts	24	-	25 pts	37	-	0 pts

12 -	49 pts	25 -	23 pts	38 -	0 pts
13 -	47 pts	26 -	21 pts	39 -	0 pts

Le meilleur tour en course donnera un bonus de 10 points pour les voitures Elite, Pro Am et Gentlemen

● **Classement TEAM à l'issue d'une course**

Un classement Team sera présenté à la fin de la saison.

En ce qui concerne le championnat TEAM, seuls 2 LAMERA par équipe pourront comptabiliser des points via le barème suivant :

1 -	100 points	8 -	60 pts	15 -	49 pts
2 -	90 pts	9 -	55 pts	16 -	48 pts
3 -	85 pts	10 -	54 pts	17 -	47 pts
4 -	80 pts	11 -	53 pts	18 -	46 pts
5 -	75 pts	12 -	52 pts	19 -	45 pts
6 -	70 pts	13 -	51 pts	20 -	44 pts
7 -	65 pts	14 -	50 pts	21 -	43 pts ...

Podium fin de course :

Trois podiums seront organisés :

Elite

Pro Am

Gentlemen

Système d'attribution des points :

Pour une course de :

- 0 à 3h → 100 points
- > 3h et jusqu'à 6h → 200 points
- > 6h et jusqu'à 10h → 300 points
- > 10h et jusqu'à 15h → 400 points
- > à 15h → 700 points avec attribution de point mi-course pour les courses > 24h

Le plus mauvais résultat du concurrent sera déduit en fin d'année. Toutes les voitures devront décompter une course à laquelle ils ont participé quel que soit le nombre d'épreuves réalisées sur la saison.

En cas de non-conformité avérée et validée par le collège des commissaires sportifs suite aux rapports du commissaire technique et du Directeur de course sur une des épreuves, celle-ci sera exclue obligatoirement du décomptage et ne pourra en aucun cas être considérée comme la course Joker de la saison.

La course retenue pour être décomptée sera déduite dans sa globalité, en l'occurrence pole position ou record du tour compris.

En fin de saison, l'équipage ayant cumulé le maximum de points sera déclaré :

Champion LAMERA CUP 2022, selon les accords de partenariat et bénéficiera d'un prix exceptionnel

Les équipages présents sur la 2^{ème} et 3^{ème} marche se verront attribuer eux aussi un prix privilégié.

Dans le cadre du **championnat et toutes catégories confondues**, seuls les pilotes présents sur **l'ensemble** des épreuves pourront prétendre à cette récompense. **Cependant, l'identification des 3 vainqueurs d'un équipage se fera désormais par le Team.**

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de victoires, puis au nombre de secondes places...etc.

Durant la course, le promoteur et le Directeur de course pourront demander au collège des commissaires sportifs la disqualification d'un équipage.

Une voiture ne pourra jouer le championnat qu'à partir du moment où l'ensemble des pilotes reste identique sur toutes les courses : 1 joker rapide par voiture sera accepté pour marquer les points comme initialement prévu.

- **Classement GENTLEMAN**

La LAMERA CUP proposera également un classement « gentleman » auquel seuls les équipages identifiés « gentleman » pourront accéder.

En aucun cas, un pilote ayant un palmarès dans une autre discipline ne pourra y accéder.

Un véhicule 100% « Gentleman » finissant dans le top 5 au général d'une course de la saison se verra crédité d'un bonus de 20 points.

- **Identification GENTLEMAN**

Un pilote est qualifié de Gentleman dès lors qu'il ne rentre pas dans la classification Elite. Que son pourcentage moyen de ses temps par rapport aux 10 meilleurs tours est supérieur à 106%.

- **Catégorie PRO AM**

La catégorie PRO AM sera toujours présente en **2022**.

Un équipage PRO AM se compose **d'un pilote confirmé et de plusieurs pilotes gentleman. De pilotes dont le pourcentage des temps se trouve entre 103% et 106%.**

Si un équipage Pro Am inscrit deux pilotes confirmés pour la dernière épreuve du championnat, il sera automatiquement reclassé ELITE.

- **Catégorie des pilotes**

Pour être considéré comme pilote **ELITE**, un pilote devra être capable d'être à moins de 103% sur une moyenne de ses 10 meilleurs tours par rapport à la moyenne des 10 meilleurs tours du pilote le plus rapide.

Attention : A partir de 2022, la catégorie d'une voiture se fera sur la moyenne des pilotes qui la compose. A vous de réfléchir au remplissage en conséquence. Nous aurons en notre possession les temps de chaque pilote afin de classer chaque Lamera dans sa catégorie respective.

Le réajustement des voitures se fera au plus tard **avant le dernier relais de la course. au bout des deux relais de chaque pilote, soit au maximum à mi-course.** Un tableau avec le % de chaque pilote sera à votre disposition au chrono. Mise à jour tous les 2 relais de chaque pilote.

Le réajustement de l'équipage se fera sur les 3 premiers meeting **s'il s'agit de baisser en catégorie**, passé ces 3 meeting (soit 6 courses), la voiture ne changera pas de catégorie si l'équipage ne change pas. **Pour autant, si un équipage change d'équipier sur plus de 2 courses, la voiture pourra de nouveau être reclassée à moins que le nouveau pilote ne soit pas le plus rapide de la voiture.**
Le réajustement pour une augmentation de catégorie sera quant à lui possible durant les 5 premiers meetings.

Chaque Team doit déclarer avant le 20 mars 2022 dans quel cas de figure s'engage chaque Lamera qu'il possède, à savoir :

Cas 1 : 3 pilotes + 2 jokers

Cas 2 : 4 pilotes + 1 joker

Cas 3 : 5 pilotes et 0 joker

Cas 4 : Voiture hors championnat, reclassée dans la catégorie adéquate lors de chaque meeting
Dans le cas où nous n'avons pas l'information au préalable de la première course, la voiture sera automatiquement considérée hors classement pour le reste de la saison.